

Annexe III

États financiers 2005–2008 et prévisions budgétaires 2008–2011



Table des matières**SECTION – ÉTATS FINANCIERS**

Mot du trésorier	155
États financiers 2005–2008	161
Rapport des vérificateurs	197
Rapport du comité de surveillance.....	199

SECTION – BUDGET 2008–2011

Mot du trésorier	203
Budget 2008–2011.....	211

**ÉTATS FINANCIERS POUR LA PÉRIODE
SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER 2008**

Camarades délégué-es,

Voici venu le moment de vous transmettre les résultats du dernier exercice financier. À la CSN, il appartient aux syndicats réunis en congrès, l'autorité souveraine de la Confédération, d'approuver les états financiers de l'exercice écoulé. De la même façon, ce sera à vous, délégué-es au présent congrès, plus tard cette semaine, d'adopter la proposition budgétaire de l'exercice financier qui débute.

Ce choix pour la transparence, la démocratie et la reddition de comptes quant à l'utilisation des cotisations syndicales que nous versent nos membres est inscrit dans notre histoire. Cela est un trait distinctif du type de syndicalisme qui s'exerce à la CSN.

On se rappellera qu'à la fin de l'exercice précédent, la CSN avait affiché un déficit de plus de 6 000 000 \$ pour ce qui est des résultats cumulatifs. Le Fonds de défense professionnelle, qu'on appelle aussi le FDP, avait été particulièrement mis à rude épreuve avec un déficit de 9 494 876 \$. La CSN avait alors vu son actif net total passé de 35 459 357 \$ à 18 794 952 \$ durant cette période.

Au cours de cet intervalle, l'actif net du budget de fonctionnement était passé d'un surplus accumulé de 4 102 556 \$ à un déficit accumulé de 5 256 715 \$. Celui du Fonds de défense professionnelle n'était plus que de 16 511 417 \$, ce qui était bien loin de l'objectif fixé par le 58^e Congrès en 1996, de maintenir une réserve de 150 000 prestations accumulées, représentant une somme de 30 000 000 \$.

On se souviendra que la conjoncture politique avait alors été extrêmement éprouvante. Après l'élection du gouvernement Charest en avril 2003, avait suivi l'adoption d'une panoplie de lois anti-syndicales et antisociales. La CSN avait alors mené une bataille de tous les instants, laquelle avait certes nécessité des énergies militantes, mais aussi des ressources financières considérables. Tout ce travail militant avait pu être accompli parce qu'avant que ne débute ce mandat, la CSN avait une bonne santé financière, ce qui lui avait alors permis, en période plus trouble, d'assumer pleinement ses responsabilités syndicales et sociales.

C'est donc dans ce contexte difficile que nous nous retrouvons au début du mandat 2005–2008. La situation financière de la CSN, sans être dramatique, était devenue préoccupante. Avant d'entreprendre l'étude détaillée des états financiers 2005–2008, il est utile de rappeler les grands éléments de la proposition budgétaire 2005–2008.

Budget de la CSN 2005–2008

L'augmentation des revenus de per capita liée à une forte croissance du nombre de membres nous avait alors permis, au budget de fonctionnement, de procéder à des ajouts permanents de ressources.

Ce fut le cas pour le Service d'administration — à la comptabilité et à l'immeuble de Montréal. Une conseillère ou un conseiller syndical était ajouté pour le Syndicat des agents correctionnels du Canada; deux autres à l'équipe de la défense des accidenté-es au Service des relations du travail; deux personnes supplémentaires se joignaient au Service des communications; trois conseillères et conseillers syndicaux, deux à Montréal et un à Québec s'ajoutaient au contentieux du Service juridique de la CSN.

Des ajouts de ressources temporaires et financières additionnelles étaient octroyés pour effectuer l'important travail nécessité pour les votes d'allégeance alors à tenir dans le réseau de la santé et des services sociaux imposés par la loi 30. Ces augmentations se retrouvaient dans les services de syndicalisation, des communications et d'appui aux mobilisations et à la vie régionale.

Au Fonds de défense professionnelle, malgré la situation difficile, une légère augmentation était accordée pour la péréquation aux fédérations. Le poste budgétaire permettant à des syndicats du secteur privé de se regrouper pour faire leur négociation était majoré. De plus, les sommes dévolues à l'appui aux négociations des fédérations du secteur public étaient haussées, tout en tenant compte, plus particulièrement, des travaux qui se menaient sur l'équité salariale.

Passons maintenant aux faits saillants des résultats et des bilans financiers de l'exercice 2005–2008. Nous pourrions y voir que la CSN a réussi à assumer pleinement sa responsabilité syndicale de défense des intérêts des travailleuses et des travailleurs qu'elle représente, et ce, tout en redressant sa situation financière.

États financiers cumulatifs

Les états financiers cumulatifs représentent un consolidé des états financiers aux trois fonds de la CSN, soit le budget de fonctionnement, le Fonds de défense professionnelle et le Fonds de soutien extraordinaire.

Pour l'exercice financier 2005–2008, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants a été de 266 145. Au dernier congrès, nous avons prévu une moyenne de cotisants de 264 500.

Pour ce qui est du taux moyen, il a été de 19,66 \$, alors qu'au dernier congrès nous l'avions projeté à 19,33 \$. Dans les deux cas, on constate un écart favorable par rapport à la prévision budgétaire adoptée au 61^e Congrès. Ces deux facteurs combinés ont eu pour effet que les revenus de per capita ont été supérieurs de 4 767 752 \$ à ceux qui avaient été anticipés lors du dernier congrès.

	<i>Réel</i>	<i>Budget</i>
<i>Nombre moyen de cotisantes et cotisants</i>	266 145	264 500
<i>Taux moyen</i>	19,66 \$	19,33 \$
Dépassement des revenus de per capita 4 767 752 \$		

Les revenus totaux de la CSN, per capita et intérêts, pour les trois dernières années, se sont élevés à 192 714 782 \$. Quant aux dépenses, elles ont été de 150 960 737 \$, ce qui a occasionné un excédent des revenus sur les dépenses de 41 754 045 \$.

En ce qui a trait aux revenus, l'écart s'explique principalement par le règlement de l'équité salariale dans le secteur public et surtout par le versement de la rétroactivité, laquelle remonte au 21 novembre 2001. Il y aura bien sûr un effet récurrent occasionné par les augmentations de salaire obtenues de hautes luttes par la CSN, ses militantes et ses militants pour corriger la discrimination salariale faite aux femmes œuvrant dans le secteur public. Cela se concrétisera dès le prochain budget de la CSN. Toutefois, les sommes provenant de la rétroactivité, elles, ne seront pas récurrentes.

D'ailleurs, n'eût été de la rentrée des per capita due à la rétroactivité versée pour l'équité salariale dans le secteur public, les revenus de per capita de la CSN auraient représenté à peu de choses près ce qui avait été budgété lors du dernier congrès. C'est à tout le moins ce que nous laissaient voir les états financiers semestriels de la CSN avant que ne survienne le versement de cette rétroactivité en mars 2007.

Concernant les dépenses, nous aurons l'occasion dans quelques instants, lorsque nous présenterons les faits saillants pour chacun des trois fonds de la CSN, de vous expliquer les écarts entre ce qui était projeté au dernier congrès et ce qui a effectivement été réalisé. Vous verrez que la très grande différence provient du Fonds de défense professionnelle.

Budget de fonctionnement

Au budget de fonctionnement, les revenus se sont élevés à 125 476 334 \$. Pour ce qui est des dépenses, elles se chiffrent à 111 726 692 \$, ce qui nous conduit à un excédent des revenus sur les dépenses de 13 749 642 \$.

Budget de fonctionnement	
	(\$)
Revenus	
– Per capita	125 128 643
– Intérêts	347 691
	125 476 334
Dépenses	
– Direction	33 360 397
– Syndicalisation	15 743 208
– Relations du travail	22 346 662
– Communications	7 081 933
– Mobilisation	25 774 022
– Administration	7 447 272
– Créances douteuses recouvrées	(26 802)
	111 726 692
Excédent des revenus sur les dépenses	13 749 642

C'est donc avec une satisfaction certaine que je vous présente ce surplus d'exercice, en raison du fait qu'il survient malgré des ajouts permanents de ressources humaines décidés lors du dernier congrès, des ajouts temporaires de personnel ainsi que d'importantes sommes d'argent nécessités par la tenue des votes d'allégeance dans la santé et les services sociaux.

L'effet le plus tangible de ce surplus d'exercice, c'est d'avoir permis un certain redressement de la situation financière du budget de fonctionnement. L'actif net de ce dernier est passé d'un déficit accumulé de 5 256 715 \$ à un surplus accumulé de 8 492 927 \$. Toutefois, force est de constater que les revenus accumulés, détenus par la CSN au budget de fonctionnement, sont totalement investis en immobilisations, même qu'ils ne couvrent pas totalement la valeur de celles-ci, ce qui se traduit par un actif net non affecté déficitaire de 2 498 956 \$.

Actif net	8 492 927 \$
Investi en immobilisations	10 991 883 \$
Non affecté	(2 498 956 \$)

Fonds de défense professionnelle

Au Fonds de défense professionnelle, les revenus de per capita ont été de 57 248 504 \$, tandis que ceux d'intérêts se sont élevés à 2 272 586 \$, pour des revenus totaux de 59 521 090 \$. Les dépenses ont totalisé un montant de 39 234 356 \$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 20 286 734 \$. Le nombre moyen de prestations hebdomadaires de grève a été de 140. Si on compare au mandat précédent, on constate que le montant des prestations de grève est passé de 18 840 497 \$, en 2002–2005, à 4 382 431 \$, en 2005–2008.

Fonds de défense professionnelle		
	(\$)	(\$)
Revenus		
– Per capita	57 248 504	
– Intérêts	2 272 586	
		59 521 090
Dépenses		
– Luites	16 757 157	
– Négociations	20 006 124	
– Revendications	2 473 568	
– Créances douteuses recouvrées	(2493)	
		39 234 356
Excédent des revenus sur les dépenses		20 286 734

La conjoncture beaucoup plus difficile dans les secteurs manufacturier et forestier explique en bonne partie cet état de fait. Depuis 2002, un emploi sur cinq a disparu dans le secteur manufacturier du Québec, un total de 140 000 emplois ont ainsi été perdus, dont 38 000 pour la seule année 2007.

En fait, dans l'espace d'un mandat, nous sommes passés du nombre le plus élevé de prestations hebdomadaires de grève et de lock-out depuis la fin des années 80, soit 607 en 2002–2005, au nombre le moins élevé depuis lors, soit 140 en 2005–2008.

Mandat	Prestations	Montant total versé (\$)
2002–2005	607	18 840 497
2005–2008	140	4 382 431

Le FDP a tout de même soutenu de nombreuses luttes au cours des trois dernières années. Sans faire une liste exhaustive de celles-ci, nous en mentionnerons quelques-unes : la lutte des syndicats des centres de la petite enfance pour renouveler leurs conventions collectives, mais aussi pour obtenir un règlement sur l'équité salariale; celle des syndicats du secteur préhospitalier; l'appui aux négociations des syndicats du secteur public, y compris pour les négociations locales dans le secteur de la santé et des services sociaux; la négociation regroupée des syndicats de l'hôtellerie; ainsi que celle de la construction, où la CSN–Construction a joué un rôle déterminant; sans oublier la très longue bataille menée par le Syndicat des agents correctionnels du Canada.

De plus, le FDP a appuyé de nombreux syndicats pour chercher à éviter des fermetures d'usine, on connaît bien sûr la situation qui sévit dans le secteur de la forêt et du papier, pensons aussi aux travailleuses et aux travailleurs de l'aluminerie Alcan à Shawinigan.

Enfin, il a permis de mener des campagnes confédérales, que ce soit pour défendre le système public de santé, soutenir les travailleuses et les travailleurs touchés par la crise du secteur forestier dans une perspective de préservation et de régénération de la forêt, ou encore sur l'importance

des médias dans une société démocratique. Tout ce travail a pu être accompli tout en ayant de très bons résultats financiers ; l'effet de ces résultats implique que nous avons redressé notre situation financière au FDP. L'actif net est passé de 16 511 417 \$ à 36 798 151 \$.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que j'annonce au congrès que nous avons reconstitué entièrement notre réserve de 150 000 prestations accumulées soit, 30 000 000 \$, et ce, selon la résolution adoptée lors du 58^e Congrès de la CSN en 1996. Ainsi, vous verrez, un peu plus tard cette semaine, lors de la présentation du budget, que nous pourrons encore mieux soutenir nos organisations affiliées : syndicats, fédérations et conseils centraux, de même que les travailleuses et les travailleurs en lutte.

Fonds de soutien extraordinaire

Pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, les revenus de per capita ont été de 6 452 016 \$, les revenus d'intérêts se sont élevés à 1 265 342 \$, pour des revenus totaux de 7 717 358 \$. Aucune dépense n'a été imputée à ce fonds. Son actif net est maintenant de 15 257 919 \$.

Camarades délégué-es, j'ai cherché à vous démontrer comment les finances de la CSN ont soutenu l'action syndicale au cours des trois dernières années. Cette responsabilité syndicale qui nous incombe doit pouvoir se déployer certes à court terme, mais aussi à moyen et à long terme. En ce sens, le redressement financier effectué dans le dernier mandat est réjouissant. Toutefois, la situation financière de la CSN est extrêmement dépendante des aléas des conjonctures politique et économique, ce qui doit toujours nous inciter à une certaine prudence. D'ailleurs, la situation financière de la CSN a constamment oscillé. En examinant les quatre mandats précédant celui que nous venons de compléter, on constate que nous sommes passés alternativement de surplus à des déficits d'exercice, et ce, aussi bien pour les résultats cumulatifs que pour ceux du budget de fonctionnement et ceux du FDP. C'est ce que nous montre le tableau qui suit :

	1994-1996	1996-1999	1999-2002	2002-2005
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
<i>Cumulatif</i>	(4 214 453)	(6 507 715)	7 202 935	(6 078 005)
<i>Budget de fonctionnement</i>	(1 676 300)	894 656	(3 263 268)	1 222 129
<i>Fonds de défense professionnelle</i>	(3 214 453)	(7 055 516)	5 308 598	(9 494 876)
<i>Fonds de soutien extraordinaire</i>	495 045	(346 849)	5 157 605	2 189 742

Une CSN en bonne santé financière peut continuer à déployer son action sur tous les fronts : l'amélioration des conditions de travail et de vie, le combat contre les orientations néolibérales, la lutte pour plus d'équité et une plus grande justice sociale. Voilà comment, à partir des per capita qui nous sont confiés par les membres des syndicats, la CSN a pu, conformément au thème du dernier congrès, prouver qu'*Ensemble c'est possible !*

Vive la CSN !



Pierre Patry
Trésorier CSN

États financiers 2008–2011

États financiers cumulatifs	162
Résultats cumulatifs.....	163
Bilan cumulatif.....	164
Actif net cumulatif.....	165
Flux de trésorerie	166
 Budget de fonctionnement	 167
Résultats	168
Bilan	169
Actif net	170
Notes complémentaires.....	171
Dépenses – direction.....	178
Dépenses – syndicalisation	179
Dépenses – relations du travail	180
Dépenses – communications	181
Dépenses – appui aux mobilisations et à la vie régionale.....	182
Dépenses – administration.....	183
 Fonds de défense professionnelle	 185
Résultats	186
Bilan	187
Actif net	188
Notes complémentaires.....	189
 Fonds de soutien extraordinaire.....	 191
Résultats	192
Bilan	193
Actif net	194
Notes complémentaires.....	195
 Rapport des vérificateurs	 197
 Rapport du comité de surveillance.....	 199

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTATS FINANCIERS CUMULATIFS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

RÉSULTATS CUMULATIFS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	<u>Budget 2005-2008</u>	<u>Budget modifié</u>	<u>Réel 36 mois</u>
REVENUS			
Per capita	184 061 411 \$	184 061 411 \$	188 829 163 \$
Intérêts et divers	<u>1 530 000</u>	<u>1 530 000</u>	<u>3 885 619</u>
	<u>185 591 411</u>	<u>185 591 411</u>	<u>192 714 782</u>
DÉPENSES			
Direction	34 698 573	34 698 573	33 360 397
Syndicalisation	20 703 002	20 703 002	15 743 208
Relations du travail	23 220 808	23 220 808	22 346 662
Communications	7 588 477	7 588 477	7 081 933
Appui aux mobilisations et à la vie régionale	26 613 342	26 613 342	25 774 022
Administration	9 204 277	9 204 277	7 447 272
Appui aux luttes	37 846 000	37 846 000	16 757 157
Appui à la négociation	22 703 932	22 703 932	20 006 124
Appui à nos revendications	3 013 000	3 013 000	2 473 568
Créances douteuses recouvrées	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(29 606)</u>
	<u>185 591 411</u>	<u>185 591 411</u>	<u>150 960 737</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u><u>-</u> \$</u>	<u><u>-</u> \$</u>	<u><u>41 754 045</u> \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BILAN CUMULATIF

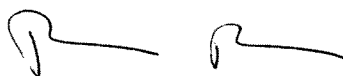
AU 29 FÉVRIER 2008

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	3 178 189 \$	5 679 171 \$
Dépôts à terme, 3,24 % à 4,35 % (2005 1,93% à 3,07%)	13 236 566	48 250 000
Placement dans Fonds Bâtirente	1 850 000	2 228 188
Intérêts courus à recevoir	207 536	1 180 098
Débiteurs	1 816 754	1 670 216
Per capita à recevoir, estimé	9 292 232	10 239 071
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme	101 667	26 392
Frais imputables au prochain exercice	573 563	849 911
	<u>30 256 507</u>	<u>70 123 047</u>
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR	74 839	27 982
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (p. 41 note 2)	755 000	755 000
PARTS DE PLACEMENT (p.32 note 3)	3 500 000	3 500 000
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME DE RETRAITE (p. 18 note 13)	3 157 700	3 157 700
IMMOBILISATIONS (p. 16 - note 6)	<u>12 530 653</u>	<u>10 991 883</u>
	<u><u>50 274 699</u></u> \$	<u><u>88 555 612</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	8 538 763	7 595 134
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année (p. 17 - note 9)	<u>1 161 971</u>	<u>571 440</u>
	9 700 734	8 166 574
DETTE À LONG TERME (p. 17 - note 9)	5 226 813	1 380 941
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p. 18 note 13)	<u>16 552 200</u>	<u>18 459 100</u>
	<u>31 479 747</u>	<u>28 006 615</u>
ACTIF NET		
Affecté à la réserve de prestations accumulées	30 000 000	30 000 000
Investi en immobilisations	7 808 535	10 991 883
Non affecté (déficitaire)	<u>(19 013 583)</u>	<u>19 557 114</u>
	<u>18 794 952</u>	<u>60 548 997</u>
	<u><u>50 274 699</u></u> \$	<u><u>88 555 612</u></u> \$

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Claudette Carboneau
Présidence



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CUMULATIF

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	2002-2005			Total
	Affecté à la réserve de prestations accumulées	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	
Solde au début	24 679 500 \$	7 850 156 \$	(7 656 699) \$	24 872 957 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	(3 049 455) *	(3 028 550)	(6 078 005)
Acquisition d'immobilisations	-	1 539 181	(1 539 181)	-
Produit de la cession d'immobilisations	-	(24 114)	24 114	-
Remboursement de la dette à long terme	-	1 492 767	(1 492 767)	-
Virement à la réserve de prestations accumulées	5 320 500	-	(5 320 500)	-
Solde à la fin	30 000 000	7 808 535	(19 013 583)	18 794 952

	2005-2008			Total
	Affecté à la réserve de prestations accumulées	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	
Solde au début	30 000 000 \$	7 808 535 \$	(19 013 583) \$	18 794 952 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	(2 382 309) *	44 136 354	41 754 045
Acquisition d'immobilisations	-	852 690	(852 690)	-
Produit de la cession d'immobilisations	-	(9 151)	9 151	-
Remboursement de la dette à long terme	-	4 722 118	(4 722 118)	-
Solde à la fin	30 000 000	10 991 883	19 557 114	60 548 997

* Représente l'amortissement des immobilisations et la perte sur cession d'immobilisations

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FLUX DE TRÉSORERIE CUMULATIFS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	28 février 2005 36 mois	29 février 2008 36 mois
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(6 078 005) \$	41 754 045 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Amortissement	2 813 817	2 083 995
Perte à la cession d'immobilisations	235 638	298 314
Placement Bâtirente - revenus capitalisés	-	(378 188)
Avantages sociaux futurs	2 829 779	1 906 900
	(198 771)	45 665 066
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Intérêts courus à recevoir	203 209	(972 562)
Débiteurs	(634 961)	146 538
Per capita à recevoir, estimé	(1 437 910)	(946 839)
Arrérages de per capita à recevoir	(46 306)	122 132
Frais imputables au prochain exercice	(213 085)	(276 348)
Créditeurs	1 295 936	(943 629)
	(1 031 888)	42 794 358
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt - Caisse d'économie (prêt à terme)	2 000 000	2 000 000
Emprunt - Caisse d'économie (marge de crédit)	(3 195 000)	-
Remboursement de la dette à long terme	(1 826 101)	(6 436 403)
	(3 021 101)	(4 436 403)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	10 500 000	(35 013 434)
Acquisition de placement dans Fonds Bâtirente	(1 600 000)	-
Acquisition d'immobilisations	(1 539 181)	(852 690)
Produit de la cession d'immobilisations	24 114	9 151
	7 384 933	(35 856 973)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 331 944	2 500 982
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début d'exercice	(153 755)	3 178 189
TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin d'exercice	3 178 189 \$	5 679 171 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	Budget 2005-2008	Budget modifié	Réel 36 mois
REVENUS			
Per capita	122 000 310 \$	122 000 310 \$	125 128 643 \$
Intérêts			347 691
	<u>122 000 310</u>	<u>122 000 310</u>	<u>125 476 334</u>
DÉPENSES			
Direction - p. 22	34 698 573	34 698 573	33 360 397
Syndicalisation - p. 23	20 703 002	20 703 002	15 743 208
Relations du travail - p. 24	23 220 808	23 220 808	22 346 662
Communications - p. 25	7 588 477	7 588 477	7 081 933
Appui aux mobilisations et à la vie régionale - p. 26	26 613 342	26 613 342	25 774 022
Administration - p. 27	9 204 277	9 204 277	7 447 272
Créances douteuses recouvrées	-	-	(26 802)
	<u>122 028 479</u>	<u>122 028 479</u>	<u>111 726 692</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(28 169) \$</u>	<u>(28 169) \$</u>	<u>13 749 642 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

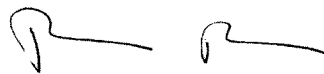
BILAN

AU 29 FÉVRIER 2008

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	784 935 \$	2 603 728 \$
Dépôts à terme, 3,97 % à 4,24%	-	9 000 000
Intérêts courus à recevoir	-	248 475
Débiteurs (p.15 note 3)	2 161 618	2 274 809
Per capita à recevoir, estimé	6 204 215	6 777 157
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme (p.16 note 5)	66 201	15 182
Frais imputables au prochain exercice (p.16 note 4)	<u>547 739</u>	<u>824 087</u>
	9 764 708	21 743 438
 ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p.16 note 5)	 48 122	 18 555
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME DE RETRAITE (p.18 note 13)	 3 157 700	 3 157 700
IMMOBILISATIONS (p.16 note 6)	 <u>12 530 653</u>	 <u>10 991 883</u>
	<u>25 501 183 \$</u>	<u>35 911 576 \$</u>
 PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (p.17 note 8)	7 816 914	7 007 168
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année (p.17 note 9)	<u>1 161 971</u>	<u>571 440</u>
	8 978 885	7 578 608
 DETTE À LONG TERME (p.17 note 9)	 5 226 813	 1 380 941
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p.18 note 13)	 <u>16 552 200</u>	 <u>18 459 100</u>
	<u>30 757 898</u>	<u>27 418 649</u>
 ACTIF NET (DÉFICITAIRE)		
Investi en immobilisations	7 808 535	10 991 883
Non affecté	<u>(13 065 250)</u>	<u>(2 498 956)</u>
	<u>(5 256 715)</u>	<u>8 492 927</u>
	<u>25 501 183 \$</u>	<u>35 911 576 \$</u>
 ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (p.18 notes 10 et 11)		
 AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF		



Claudette Carbonneau
Présidence



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	2002-2005		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	
Solde au début	7 850 156 \$	(14 334 000) \$	(6 483 844) \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(3 049 455)	4 276 584 *	1 227 129
Acquisition d'immobilisations	1 539 181	(1 539 181)	-
Produit de la cession d'immobilisations	(24 114)	24 114	-
Remboursement de la dette à long terme	1 492 767	(1 492 767)	-
	<u>(41 621)</u>	<u>1 268 750</u>	<u>1 227 129</u>
Solde à la fin	<u>7 808 535 \$</u>	<u>(13 065 250) \$</u>	<u>(5 256 715) \$</u>

	2005-2008		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	
Solde au début	7 808 535 \$	(13 065 250) \$	(5 256 715) \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(2 382 309)	16 131 951 *	13 749 642
Acquisition d'immobilisations	852 690	(852 690)	-
Produit de la cession d'immobilisations	(9 151)	9 151	-
Remboursement de la dette à long terme	4 722 118	(4 722 118)	-
	<u>3 183 348</u>	<u>10 566 294</u>	<u>13 749 642</u>
Solde à la fin	<u>10 991 883 \$</u>	<u>(2 498 956) \$</u>	<u>8 492 927 \$</u>

* Représente l'amortissement des immobilisations et la perte sur cession d'immobilisations

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 29 FÉVRIER 2008

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CSN, constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels du Québec, est une organisation syndicale sans but lucratif qui a pour but de promouvoir les intérêts professionnels économiques, sociaux, moraux et politiques des travailleuses et des travailleurs.

De par sa constitution, l'organisme n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS AUX RÉSULTATS

	2002-2005 <u>36 mois</u>	2005-2008 <u>36 mois</u>
Amortissement des immobilisations	2 813 817 \$	2 083 995 \$
Perte à la cession d'immobilisations	235 638 \$	298 314 \$
Intérêts sur la dette à court terme	615 596 \$	481 322 \$
Intérêts sur la dette à long terme	1 055 397 \$	593 350 \$
Revenus de subvention présentés en diminution des dépenses	4 225 851 \$	5 405 920 \$

3. DÉBITEURS

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
Fédérations - p. 60	1 141 593 \$	1 126 423 \$
Conseils centraux - p. 60	49 067	65 998
Syndicats	45 904	69 117
Solde de perception courant dû par le		
Fonds de défense professionnelle	346 651	604 593
Autres - p. 60	<u>658 502</u>	<u>433 872</u>
	2 241 717	2 300 003
Provision pour créances douteuses	<u>80 099</u>	<u>25 194</u>
	<u><u>2 161 618 \$</u></u>	<u><u>2 274 809 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 29 FÉVRIER 2008

4. FRAIS IMPUTABLES AU PROCHAIN EXERCICE

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
Brochures	128 467 \$	212 582 \$
Imprimerie-expédition	77 205	65 122
Frais imputables au prochain exercice	<u>342 067</u>	<u>546 383</u>
	<u>547 739 \$</u>	<u>824 087 \$</u>

5. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
Syndicats - p. 61	182 706 \$	75 882 \$
Provision pour créances douteuses	<u>68 383</u>	<u>42 145</u>
	114 323	33 737
Estimé des encaissements à court terme	<u>66 201</u>	<u>15 182</u>
	<u>48 122 \$</u>	<u>18 555 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS

	<u>2002-2005</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Terrains	866 694 \$	-	866 694 \$
Aménagement de stationnements	251 572	223 659	27 913
Immeubles	14 315 721	5 031 870	9 283 851
Mobilier, équipement et outillage	10 458 473	8 153 524	2 304 949
Améliorations locatives	<u>665 344</u>	<u>618 098</u>	<u>47 246</u>
	<u>26 557 804 \$</u>	<u>14 027 151 \$</u>	<u>12 530 653 \$</u>
	<u>2005-2008</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Terrains	866 694 \$	-	866 694 \$
Aménagement de stationnements	251 572	231 167	20 405
Immeubles	14 315 721	5 777 671	8 538 050
Mobilier, équipement et outillage	8 704 090	7 137 356	1 566 734
Améliorations locatives	<u>665 344</u>	<u>665 344</u>	<u>-</u>
	<u>24 803 421 \$</u>	<u>13 811 538 \$</u>	<u>10 991 883 \$</u>

7. EMPRUNTS - CAISSE D'ÉCONOMIE

La Confédération des syndicats nationaux dispose de marges de crédit autorisées de 4 000 000 \$, au taux préférentiel majoré de 0,5 %. Les emprunts sont garantis par une hypothèque mobilière ouverte grevant l'universalité des créances et des débiteurs. Aucune de ces marges de crédit n'était utilisée au 29 février 2008 et 28 février 2005.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 29 FÉVRIER 2008

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
Fournisseurs	3 150 908 \$	572 777 \$
Salaires, vacances et temps supplémentaires	4 257 610	4 499 722
Retenues à la source	3 274	917 631
Provision pour la cotisation de la CSST	36 700	-
Revenus reportés	140 813	886 117
Avance de la CCQ pour les cotisations syndicales	100 000	100 000
Solde de perception courant dû au		
Fonds de soutien extraordinaire	2 406	1 240
Solde à payer à la subvention CSST	89 210	-
Souscription recueillie - Campagne Fondation		
Jamais seul	35 993	29 681
	<u>7 816 914 \$</u>	<u>7 007 168 \$</u>

9. DETTE À LONG TERME

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
Caisse d'économie solidaire Desjardins, emprunt hypothécaire, pour l'immeuble de Montréal remboursé au cours de l'exercice.	4 085 286 \$	-
Caisse d'économie solidaire Desjardins, emprunt hypothécaire, pour l'immeuble de Québec remboursé au cours de l'exercice.	636 831	-
Caisse d'économie solidaire Desjardins, emprunt à terme, d'un montant original de 4 000 000 \$, 5,50 %, échéant en juillet 2011, remboursable par versements mensuels de 47 620 \$, plus les intérêts, garanti par les biens meubles.	1 666 667	1 952 381
	6 388 784	1 952 381
Tranche échéant au cours de la prochaine année	1 161 971	571 440
	<u>5 226 813 \$</u>	<u>1 380 941 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 29 FÉVRIER 2008

9. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les quatre prochaines années sont les suivants :

2007	571 440 \$
2008	571 440 \$
2009	571 440 \$
2010	238 061 \$

10. ÉVENTUALITÉS

GARANTIES D'EMPRUNTS

La CSN garantit le remboursement total ou partiel des emprunts bancaires de certains syndicats et fédérations pour un montant de 2 694 045 \$. Au 29 février 2008, 1 844 045 \$ de ces emprunts bancaires étaient utilisés. La CSN est d'avis que ces garanties n'auront aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière et par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

11. ENGAGEMENTS

La CSN s'est engagée par bail échéant du 30 juin 2009 au 30 avril 2013. Le solde de l'engagement relatif à ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 2 153 277 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2008	437 502 \$
2009	411 069 \$
2010	410 839 \$
2011	412 240 \$
2012	405 898 \$

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Budget de fonctionnement de la CSN a versé des honoraires pour un montant de 783 137 \$ (2002-2005 : 660 981 \$) à MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec. La CSN est apparentée avec cet organisme étant donné que certains dirigeants sont aussi des administrateurs de cet organisme. Ces opérations sont comptabilisées à leur valeur d'échange et sont conclues dans le cours normal des affaires.

13. RÉGIME DE RETRAITE

La CSN a un régime de retraite à prestations déterminées et un régime d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite à prestations déterminées est destiné à toutes les personnes salariées et les officiers qui remplissent certaines conditions. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière.

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance dentaire ainsi que d'assurance voyage destiné aux mêmes personnes que pour le régime de retraite.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 29 FÉVRIER 2008

13. RÉGIME DE RETRAITE (SUITE)

La CSN évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilisation au 28 février (29 février 2008) de chaque exercice. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2006 pour le régime d'avantages complémentaires de retraite et en date du 1er juillet 2007 pour le régime de retraite. La prochaine évaluation statutaire aux fins de capitalisation doit être effectuée en date du 31 décembre 2009.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur marchande des actifs du régime de retraite ne sont pas les mêmes que celles utilisées aux fins de l'évaluation de la capitalisation du régime selon les règles de la Régie des rentes du Québec, ce qui fait que l'excédent du régime de retraite présenté ci-dessous est différent de celui pour les fins de capitalisation.

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	Régime de retraite 2005	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2005
Obligations au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	96 794 000 \$	13 891 700 \$
Coût des prestations pour services rendus	12 393 600	768 400
Prestations versées	(10 494 300)	(1 176 300)
Intérêts débiteurs	19 686 600	3 068 400
Perte actuarielle	2 946 700	1 690 300
Modifications des régimes	951 000	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>122 277 600 \$</u>	<u>18 242 500 \$</u>
Juste valeur des actifs du régime		
Solde au début de l'exercice	100 099 300 \$	- \$
Cotisations de la CSN	6 873 300	-
Cotisations des salariés	3 108 200	-
Prestations versées	(10 494 300)	-
Rendement réel des actifs	25 931 800	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>125 518 300 \$</u>	<u>- \$</u>
Rapprochement de la capitalisation		
Juste valeur des actifs des régimes obligations au titre des prestations constituées	125 518 300 \$	- \$
Obligations au titre des prestations constituées	<u>122 277 600</u>	<u>18 242 500</u>
Excédent (déficit)	3 240 700	(18 242 500)
Coût des services passés non amorti	760 800	-
Perte nette actuarielle non amortie	1 830 200	1 690 300
Provision pour moins-value	(2 674 000)	-
Actif (passif) au titre des prestations constituées	<u>3 157 700 \$</u>	<u>(16 552 200) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 29 FÉVRIER 2008

13. RÉGIME DE RETRAITE (SUITE)

	Régime d'avantages complémentaires	
	Régime de retraite 2008	de retraite 2008
Obligations au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	122 277 600 \$	18 242 500 \$
Coût des prestations pour services rendus	11 470 200	1 604 000
Prestations versées	(16 899 100)	(1 735 700)
Intérêts débiteurs	25 905 000	3 196 600
Perte actuarielle	29 444 600	3 063 900
Cotisations des salariés	3 818 800	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>176 017 100 \$</u>	<u>24 371 300 \$</u>
Juste valeur des actifs du régime		
Solde au début de l'exercice	125 518 300 \$	- \$
Cotisations de la CSN	9 791 900	1 735 700
Cotisations des salariés	3 818 800	-
Prestations versées	(16 899 100)	(1 735 700)
Rendement réel des actifs	31 308 800	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>153 538 700 \$</u>	<u>- \$</u>
Rapprochement de la capitalisation		
Juste valeur des actifs des régimes obligations au titre des prestations constituées	153 538 700 \$	- \$
Obligations au titre des prestations constituées	176 017 100	24 371 300
Excédent (déficit)	(22 478 400)	(24 371 300)
Coût des services passés non amorti	475 500	(526 400)
Perte nette actuarielle non amortie	33 573 900	6 438 600
Provision pour moins-value	(8 413 300)	-
Actif (passif) au titre des prestations constituées	<u>3 157 700 \$</u>	<u>(18 459 100) \$</u>

La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 10 ans (10 ans en 2005) et de 8 ans (8 ans en 2005) pour le régime d'avantages complémentaires de retraite.

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en espèce faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés.

	Régime d'avantages complémentaires	
	Régime de retraite 2008	de retraite 2008
Cotisations aux régimes à prestations déterminées	9 791 900 \$	1 735 700 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 29 FÉVRIER 2008

13. RÉGIME DE RETRAITE (SUITE)

Composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 28 février de chaque année (29 février 2008) :

Catégorie d'actifs	Pourcentage des actifs des régimes	
	2005	2008
Titres à revenus fixes	36.0%	39.5%
Titres à revenus variables	53.0%	51.0%
Biens immobiliers	5.0%	3.9%
Autres	6.0%	5.6%
Total	100.0%	100.0%

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la CSN pour évaluer la charge et l'obligation au titre de prestations constituées sont les suivantes :

	Régime de retraite 2008 %	Régimes d'avantages complémentaires de retraite 2008 %
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre :		
Taux d'actualisation	5.5%	5.5%
Taux de croissance de la rémunération	3.5%	s.o.
Coûts des prestations pour l'exercice terminé le 29 février :		
Taux d'actualisation	6,1 %	6.1%
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	8,0 %	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	3.5%	s.o.
Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé au 31 décembre :		
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	-	6.0%
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	-	5.0%
Année où le taux devrait se stabiliser	-	2008

La charge nette constatée au cours de l'exercice se détaille comme suit :

Charge nette		
Coût des services rendus au cours de l'exercice déduction faite des cotisations des salariés des régimes	11 470 200 \$	1 604 000 \$
Intérêts débiteurs	25 905 000	3 196 600
Rendement réel des actifs	(31 308 800)	-
Pertes actuarielles	29 444 600	4 748 300
Modifications des régimes	-	(1 684 400)
	<u>35 511 000 \$</u>	<u>7 864 500 \$</u>
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	(2 299 100) \$	- \$
Écart entre le montant de la perte actuarielle constaté pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(29 444 600)	(4 748 300)
Écart entre l'amortissement du coût des services passés et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	285 300	526 400
Ajustement de la provision pour moins-value	5 739 300	-
	<u>9 791 900 \$</u>	<u>3 642 600 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - DIRECTION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	Budget 2005-2008	Budget modifié	Réal 36 mois
DIRECTION			
Comité exécutif et personnel d'appui - p. 43	8 855 657 \$	9 026 928 \$	8 685 594 \$
Contrôleuse - p. 44	566 041	566 041	489 041
Administration du FDP - p. 44	448 152	448 152	409 800
Ressources humaines - p. 45	8 934 944	8 934 944	8 758 633
Juridique - p. 46	4 077 540	4 077 540	4 177 533
Syndicat non fédéré	6 096 239	6 096 239	5 744 151
Bureau confédéral	250 000	250 000	121 542
Conseil confédéral	1 500 000	1 500 000	1 355 780
Congrès	1 842 000	1 670 729	1 585 012
Comités et groupes de travail - p. 47	1 080 500	1 080 500	935 425
Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés	124 500	124 500	124 500
Fête du 8 mars	130 000	130 000	154 135
Fête du 1er mai	130 000	130 000	104 274
Fierté gaie	3 000	3 000	7 004
Solidarité internationale :			
Affiliation internationale	310 000	310 000	366 693
Activités de solidarité	350 000	350 000	341 280
	<u>34 698 573 \$</u>	<u>34 698 573 \$</u>	<u>33 360 397 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - SYNDICALISATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	Budget 2005-2008	Budget modifié	Réel 36 mois
SYNDICALISATION			
Salaire :			
1 coordination			
17 personnes conseillères syndicales			
7 personnes employé-es de bureau	5 521 645 \$	5 521 645 \$	5 204 105 \$
Avantages sociaux	2 063 405	2 063 405	2 044 186
Formation continue	55 216	55 216	29 271
Déplacement	850 000	850 000	657 268
Loyer	787 236	787 236	799 185
Téléphone	275 000	275 000	182 614
Informatique	550 500	550 500	447 604
Dépenses de bureau	275 000	275 000	207 373
	<u>10 378 002</u>	<u>10 378 002</u>	<u>9 571 606</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Organisation - p. 63	4 500 000	4 500 000	2 954 013
Audition avant accréditation - p. 63	125 000	125 000	17 142
Négociation - p. 63	1 200 000	1 200 000	505 016
Consolidation - p. 63	900 000	900 000	1 333 677
Frais légaux - p. 63	2 700 000	2 700 000	805 650
Autres dépenses	900 000	900 000	556 104
	<u>10 325 000</u>	<u>10 325 000</u>	<u>6 171 602</u>
	<u>20 703 002 \$</u>	<u>20 703 002 \$</u>	<u>15 743 208 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - RELATIONS DU TRAVAIL

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	<u>Budget 2005-2008</u>	<u>Budget modifié</u>	<u>Réel 36 mois</u>
RELATIONS DU TRAVAIL			
Salaire :			
1 coordination			
38 conseillères et conseillers syndicaux			
12 employé-es de bureau	10 724 252 \$	10 724 252 \$	10 629 105 \$
Avantages sociaux	3 984 313	3 984 313	4 053 810
Formation continue	107 243	107 243	88 090
Déplacement	1 400 000	1 400 000	1 228 718
Loyer	1 800 000	1 800 000	1 720 808
Téléphone	250 000	250 000	238 173
Informatique	900 000	900 000	902 323
Documentation	125 000	125 000	96 461
Dépenses de bureau	<u>400 000</u>	<u>400 000</u>	<u>391 968</u>
	<u>19 690 808</u>	<u>19 690 808</u>	<u>19 349 456</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Recherche	450 000	450 000	234 926
Appui à la négociation	450 000	450 000	225 023
Formation	300 000	300 000	94 772
Santé-sécurité	1 750 000	1 750 000	1 882 050
Condition féminine	100 000	100 000	41 035
Analyses d'entreprises	<u>480 000</u>	<u>480 000</u>	<u>519 400</u>
	<u>3 530 000</u>	<u>3 530 000</u>	<u>2 997 206</u>
	<u>23 220 808 \$</u>	<u>23 220 808 \$</u>	<u>22 346 662 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - COMMUNICATIONS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	<u>Budget 2005-2008</u>	<u>Budget modifié</u>	<u>Réel 36 mois</u>
COMMUNICATIONS			
1 direction			
1 coordination			
11 conseillères et conseillers syndicaux			
5 employé-es de bureau			
2 employé-es à l'imprimerie			
Information - documentation - p. 48	7 568 949 \$	7 568 949 \$	6 985 949 \$
Imprimerie - distribution - p. 49	<u>19 528</u>	<u>19 528</u>	<u>95 984</u>
	<u><u>7 588 477</u></u> \$	<u><u>7 588 477</u></u> \$	<u><u>7 081 933</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	Budget 2005-2008	Budget modifié	Réal 36 mois
APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE			
47,5 conseillères et conseillers syndicaux 16,55 employé-es de bureau			
Mobilisations - p. 50	2 690 948 \$	2 690 948 \$	2 620 789 \$
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine - p. 50	1 000 142	1 000 142	904 533
Bas-Saint-Laurent - p. 51	1 140 399	1 140 399	1 147 866
Saguenay-Lac-Saint-Jean - p. 51	1 583 260	1 583 260	1 451 035
Québec-Chaudière-Appalaches - p. 52	3 245 271	3 245 271	3 228 415
Coeur du Québec - p. 52	1 888 214	1 888 214	1 991 406
Estrie - p. 53	1 005 714	1 005 714	985 296
Montréal métropolitain - p. 53	4 855 040	4 855 040	4 759 281
Laurentides - p. 54	1 113 714	1 113 714	1 076 417
Lanaudière - p. 54	1 052 714	1 052 714	1 011 254
Montérégie - p. 55	3 106 927	3 106 927	2 923 644
Outaouais - p. 55	1 133 714	1 133 714	1 056 882
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec - p. 56	1 527 142	1 527 142	1 411 982
Côte-Nord - p. 56	1 270 143	1 270 143	1 205 222
	<u>26 613 342 \$</u>	<u>26 613 342 \$</u>	<u>25 774 022 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - ADMINISTRATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	<u>Budget 2005-2008</u>	<u>Budget modifié</u>	<u>Réel 36 mois</u>
ADMINISTRATION			
1 comptable			
1 coordination			
5 conseillères et conseillers syndicaux			
16 employé-es de bureau			
1 préposé-e à la maintenance			
9 préposé-es aux immeubles			
1 stagiaire			
Finances - informatique - p. 57	6 550 437 \$	6 550 437 \$	6 129 895 \$
Immeuble de Montréal - p. 58	(552 717)	(552 717)	(1 204 346)
Immeuble de Québec - p. 59	<u>34 321</u>	<u>34 321</u>	<u>27 824</u>
	<u>6 032 041</u>	<u>6 032 041</u>	<u>4 953 373</u>
Dépenses administratives			
Amortissement du mobilier	502 236	502 236	538 450
Développement d'un logiciel comptable	100 000	100 000	99 489
Vérification des états financiers	180 000	180 000	181 651
Assurances diverses	190 000	190 000	162 538
Intérêts sur emprunts à court terme	900 000	900 000	481 322
Aide aux syndicats provinciaux	<u>1 300 000</u>	<u>1 300 000</u>	<u>1 030 449</u>
	<u>3 172 236</u>	<u>3 172 236</u>	<u>2 493 899</u>
	<u>9 204 277 \$</u>	<u>9 204 277 \$</u>	<u>7 447 272 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	Budget 2005-2008	Budget modifié	Réal 36 mois
REVENUS			
Per capita	55 769 320 \$	55 769 320 \$	57 248 504 \$
Intérêts et divers	810 000	810 000	2 272 586
	<u>56 579 320</u>	<u>56 579 320</u>	<u>59 521 090</u>
DÉPENSES			
APPUI AUX LUTTES			
Prestations de grèves - p. 68 à 73	21 840 000	21 840 000	4 382 431
Prestations de suspensions et de congédiements pour activités syndicales	1 200 000	1 200 000	43 892
Dépenses de congédiements	1 200 000	1 200 000	216 240
Frais légaux - p. 68 à 73	3 500 000	3 500 000	2 288 226
Dépenses de fonctionnement - p.68 à 73	7 500 000	7 500 000	7 268 356
Allocations aux syndicats pour dépenses de grèves - p.68 à 73	606 000	606 000	468 785
Dépenses de fermetures et de maintien des emplois - p. 74	2 000 000	2 000 000	2 089 227
	<u>37 846 000</u>	<u>37 846 000</u>	<u>16 757 157</u>
APPUI À LA NÉGOCIATION			
Péréquations - p. 34	11 900 000	11 900 000	11 900 268
Négociations regroupées et locales - p. 35	10 803 932	10 803 932	8 105 856
	<u>22 703 932</u>	<u>22 703 932</u>	<u>20 006 124</u>
APPUI À NOS REVENDICATIONS - p. 36	3 013 000	3 013 000	2 473 568
CRÉANCES DOUTEUSES RECOUVRÉES	-	-	(2 493)
	<u>63 562 932</u>	<u>63 562 932</u>	<u>39 234 356</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(6 983 612) \$</u>	<u>(6 983 612) \$</u>	<u>20 286 734 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

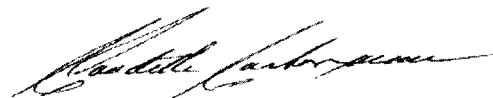
FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BILAN

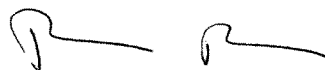
AU 29 FÉVRIER 2008

	28 février 2005	29 février 2008
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 316 172 \$	2 661 717 \$
Dépôts à terme, 3,24 % à 4,35 % (2005, 1,93% à 2,95%)	8 000 000	28 000 000
Intérêts courus à recevoir	153 448	673 054
Débiteurs	1 787	-
Per capita à recevoir, estimé	2 774 038	3 112 728
Arrérages de per capita à recevoir estimé des encaissements à court terme (note 2)	31 900	10 245
Frais reportés et dépôts sur causes judiciaires	25 824	25 824
	13 303 169	34 483 568
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (note 2)	24 154	8 382
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ	755 000	-
PARTS DE PLACEMENT (note 3)	3 500 000	3 500 000
	17 582 323 \$	37 991 950 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	1 070 906 \$	1 193 799 \$
	1 070 906	1 193 799
ACTIF NET		
Affecté à la réserve de prestations accumulées (note 5)	30 000 000	30 000 000
Non affecté (déficitaire)	(13 488 583)	6 798 151
	16 511 417	36 798 151
	17 582 323 \$	37 991 950 \$

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Claudette Carbonneau
Présidence



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

AFFECTÉ À LA RÉSERVE DE PRESTATIONS ACCUMULÉES

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
SOLDE AU DÉBUT	24 679 500 \$	30 000 000 \$
Virement provenant de l'actif net non affecté du fonds de défense professionnelle	<u>5 320 500</u>	<u>-</u>
SOLDE A LA FIN	<u><u>30 000 000 \$</u></u>	<u><u>30 000 000 \$</u></u>

NON AFFECTÉ (DÉFICITAIRE)

SOLDE AU DÉBUT	1 326 793 \$	(13 488 583) \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	<u>(9 494 876)</u>	<u>20 286 734</u>
	(8 168 083)	6 798 151
Virement à la réserve de prestations accumulées	<u>(5 320 500)</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>(13 488 583) \$</u></u>	<u><u>6 798 151 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 29 FÉVRIER 2008

1. EXISTENCE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de défense professionnelle de la CSN est une caisse spéciale constituée pour venir en aide à des travailleuses, à des travailleurs et à des organisations syndicales affiliées à la CSN ayant à faire face à des difficultés par suite de grève ou de lock-out, un congédiement ou une suspension à l'occasion de l'organisation d'un syndicat, pour assumer la responsabilité financière des frais et honoraires découlant de procédures judiciaires intentées à l'occasion de grève, de lock-out et consécutives à des congédiements ou suspensions pour activités syndicales, et pour porter assistance aux organisations syndicales de travailleuses et de travailleurs affiliés à la CSN ou en voie d'organisation par la CSN en butte à des difficultés professionnelles exceptionnelles qui ont une portée générale.

2. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
Syndicats - p. 61	90 800 \$	39 285 \$
Provision pour créances douteuses	<u>34 746</u>	<u>20 658</u>
	56 054	18 627
Estimé des encaissements à court terme	<u>31 900</u>	<u>10 245</u>
	<u>24 154 \$</u>	<u>8 382 \$</u>

3. PARTS DE PLACEMENT

Parts de placement rachetables à leur valeur nominale de 1 \$ chacune au gré de l'émetteur après l'expiration d'un terme de 5 ans et au gré du détenteur après l'expiration d'un terme de 10 ans, intérêts fixés annuellement par l'émetteur. Ces parts de placement au montant de 500 000\$ et 3 000 000\$ ont été émises en juin 2004 et septembre 2004 respectivement.

<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
3 500 000 \$	3 500 000 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 29 FÉVRIER 2008

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
Fournisseurs	514 407 \$	578 576 \$
Vacances et salaires	209 848	10 630
Solde de perception courant dû au Budget de fonctionnement	<u>346 651</u>	<u>604 593</u>
	<u>1 070 906 \$</u>	<u>1 193 799 \$</u>

5. ACTIF NET AFFECTÉ À LA RÉSERVE DE PRESTATIONS ACCUMULÉES

En vertu d'une résolution adoptée lors du 58^e congrès, il fut résolu d'affecter à la réserve de prestations accumulées un montant équivalant au paiement de 150 000 prestations de grève.

6. ÉVENTUALITÉS

Plusieurs poursuites d'un montant de 26 214 537 \$ ont été intentées contre des individus, des syndicats et la CSN. La direction considère ces réclamations comme étant sans fondement et, conséquemment, aucun montant concernant ces poursuites n'est inscrit aux états financiers.

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds de défense professionnelle de la CSN a payé des dépenses de fermeture et de maintien des emplois pour un montant de 1 529 613 \$ (2002-2005 : 1 513 700 \$) à MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois du Québec. La CSN est apparentée à cet organisme étant donné que certains dirigeants sont aussi administrateurs de cet organisme. Ces opérations sont comptabilisées à leur valeur d'échange et sont conclues dans le cours normal des affaires.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	<u>Budget 2005-2008</u>	<u>Budget modifié</u>	<u>Réel 36 mois</u>
REVENUS			
Per capita	6 291 781 \$	6 291 781 \$	6 452 016 \$
Intérêts	<u>720 000</u>	<u>720 000</u>	<u>1 265 342</u>
	<u>7 011 781</u>	<u>7 011 781</u>	<u>7 717 358</u>
DÉPENSES			
Créances douteuses recouvrées	-	-	(311)
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(311)</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>7 011 781 \$</u>	<u>7 011 781 \$</u>	<u>7 717 669 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

BILAN

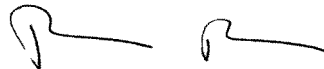
AU 29 FÉVRIER 2008

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	77 082 \$	413 726 \$
Dépôts à terme 4,03 % à 4,35 % (2005, 2,00% à 3,07%)	5 236 566	11 250 000
Placement dans Fonds Bâtirente	1 850 000	2 228 188
Intérêts courus à recevoir	54 088	258 569
Per capita à recevoir, estimé	313 979	349 186
Arrérages de per capita à recevoir estimé des encaissements à court terme (note 3)	3 566	965
Solde à recevoir du budget de fonctionnement	<u>2 406</u>	<u>1 240</u>
	7 537 687	14 501 874
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (note 3)	2 563	1 045
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (note 2)	<u>-</u>	<u>755 000</u>
	<u>7 540 250 \$</u>	<u>15 257 919 \$</u>
ACTIF NET	<u>7 540 250 \$</u>	<u>15 257 919 \$</u>
	<u>7 540 250 \$</u>	<u>15 257 919 \$</u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Claudette Carbonneau
Présidence



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008

	<u>28 février 2005</u> 36 mois	<u>29 février 2008</u> 36 mois
SOLDE AU DÉBUT	5 350 508 \$	7 540 250 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>2 189 742</u>	<u>7 717 669</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>7 540 250</u></u> \$	<u><u>15 257 919</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 29 FÉVRIER 2008

1. EXISTENCE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de soutien extraordinaire a été créé pour fournir une aide financière au budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle conformément aux articles 46 (a) et 52,01 (k) des statuts et règlements de la CSN.

2. DÉPÔT DE SOLIDARITÉ

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
Parts privilégiées émises par le Fonds de soutien à l'action collective solidaire, sans intérêt ni modalité de remboursement.	-	400 000 \$
Reconnaissance de dettes sans intérêt ni modalité de remboursement dans le Fonds de soutien à l'action collective solidaire	-	355 000
	<u>-</u>	<u>755 000 \$</u>

Au 28 février 2005, ce dépôt de solidarité était présenté dans le Fonds de défense professionnelle. Il a été transféré dans ce fonds au cours de l'exercice terminé le 29 février 2008.

3. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>28 février 2005</u>	<u>29 février 2008</u>
Syndicats - p. 61	9 932 \$	4 214 \$
Provision pour créances douteuses	3 803	2 204
	6 129	2 010
Estimé des encaissements à court terme	3 566	965
	<u>2 563 \$</u>	<u>1 045 \$</u>

4. ÉVENTUALITÉS

GARANTIE D'EMPRUNTS

Le Fonds de soutien extraordinaire garantit pour une valeur de 2 641 566 \$ une hypothèque contractée par le budget de fonctionnement.

5. DONATIONS FIDUCIAIRES

Le 24 novembre 2003, le Comité exécutif de la CSN a créé une fiducie au nom de Fonds fiduciaire de la CSN. Les objectifs de ce Fonds s'intègrent à ceux de la CSN de sorte que les deux organismes ont certains objectifs communs et complémentaires. Les bénéficiaires de cette fiducie sont collectivement ou individuellement la CSN ou toute autre personne morale affiliée constituée pour venir en aide à des travailleurs, à des travailleuses ou à des organisations syndicales affiliées à la CSN ou tout autre membre de telles organisations.

Les états financiers du Fonds fiduciaire de la CSN ne sont pas consolidés. Les états financiers de la fiducie au 29 février 2008 se résument ainsi : l'actif total est de 4 289 782\$ et le passif de 4 871 \$ tandis que les revenus totalisent 180 402 \$ et les dépenses 27 743 \$ pour la période du 1^{er} mars 2007 au 29 février 2008.

Rapport de vérificateurs



Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
1, Place Ville Marie
Bureau 3000
Montréal QC H3B 4T9
Canada

Tél. : 514-393-3538
Télec. : -514-390-4109
www.deloitte.ca

Rapport des vérificateurs

Aux membres du comité exécutif de la
Confédération des syndicats nationaux

Nous avons vérifié le bilan cumulatif et les bilans du Budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire de la Confédération des syndicats nationaux au 29 février 2008 ainsi que les états cumulatifs des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de chacun des fonds de l'exercice de 36 mois terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Confédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Confédération au 29 février 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de 36 mois terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le budget de l'exercice, présenté aux fins de comparaison avec la réalisation aux états des résultats, incluant l'état cumulatif, n'a fait l'objet d'aucune vérification de notre part.

Samson Bélaïr / Deloitte & Touche P. A. M. A.

Comptables agréés

Le 11 avril 2008

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER 2008

Nous, membres du comité de surveillance, avons fait l'examen des états financiers de la CSN pour la période allant du 1^{er} mars 2005 au 29 février 2008. Nous nous sommes réunis à six reprises en cours de mandat.

Lors de nos travaux, nous avons rencontré le trésorier à plusieurs reprises, la contrôleuse, la comptable de la CSN, la directrice du FDP ainsi qu'une personne du module de vérification de la CSN. Les explications et les documents importants nous ont été remis afin que nous puissions interpréter les résultats.

Le rôle du comité de surveillance est décrit à l'article 59 des statuts et règlements de la CSN et consiste notamment à :

- examiner toute dépense extraordinaire non prévue au budget ;
- examiner les rapports semestriels du trésorier ;
- surveiller l'administration du Fonds de défense professionnelle et l'application des règlements ;
- faire, au comité exécutif et au bureau confédéral, les recommandations qu'il juge utiles ;
- aviser le conseil confédéral sur les virements de crédit recommandés par le comité exécutif et le bureau confédéral.

Nous nous sommes acquittés de l'ensemble de nos tâches et avons mis l'accent sur notre responsabilité d'informer judicieusement les instances quant aux grands enjeux budgétaires. Au cours de notre mandat, nous avons fait le tour complet des services de la CSN.

Budget cumulatif

Au terme de l'exercice, nous constatons une augmentation supérieure des revenus de 7 123 371 \$ à ce qui avait été prévu. Cela est dû, en partie, aux revenus d'intérêts de 2 355 619 \$ de plus que la prévision de 1 530 000 \$. La CSN a bénéficié d'une conjoncture favorable pour l'ensemble des trois fonds. L'exercice financier se termine avec un surplus de 41 754 045 \$. Voyons maintenant en quoi cela consiste.

Budget de fonctionnement

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, les revenus de per capita ont été supérieurs de 3 128 333 \$ par rapport à la prévision. Cela s'explique principalement par le versement de la rétroactivité de 800 000 \$ de la part de UCCO-SACC-CSN en 2006. Également, en 2007, s'est ajouté le versement de la rétroactivité de l'équité salariale dans le secteur public.

À la fin de cet exercice, la moyenne de membres cotisants se situe à 1645 au-dessus de la prévision qui était de 264 500 cotisantes et cotisants. Le taux moyen réel au 29 février 2008 est de 19,66 \$ comparativement à ce qui avait été anticipé au budget, soit 19,33 \$.

Relativement aux dépenses durant l'exercice, elles ont été inférieures à la prévision de 10 301 787 \$. Dans l'ensemble des postes budgétaires, elles ont été respectées. D'ailleurs, au Service de syndicalisation, elles ont été moindres que la prévision de près de 5 000 000 \$.

L'actif net qui était déficitaire de 5 256 715 \$ au 28 février 2005 est maintenant en surplus de 8 492 927 \$ au 29 février 2008.

Lors de la présentation des états financiers, au bureau confédéral de novembre 2006, nous avons émis le souhait de revoir et de moderniser la réglementation concernant l'aide aux syndicats

provinciaux puisque celle-ci datait de 1976. Par ailleurs, nous faisons remarquer qu'au cours des dernières années, de nouveaux syndicats provinciaux avaient adhéré à la CSN et nous étions d'autant plus convaincus de la raison d'être de cette politique. Au bureau confédéral de mai 2007, une nouvelle réglementation était présentée afin de mieux répondre aux nouvelles réalités des syndicats.

Pour ce qui est de la dette à long terme, elle se situait à 5 226 813 \$ en début d'exercice pour se retrouver à 1 385 261 \$ au 29 février 2008. À cet égard, l'emprunt sur l'immeuble de Québec a été entièrement acquitté.

Le budget de fonctionnement termine l'exercice de 36 mois avec un excédent de 13 749 642 \$ par rapport à un déficit anticipé de 28 169 \$.

Fonds de défense professionnelle

Nous avons constaté un dépassement de coût, en début d'exercice, principalement dû aux négociations regroupées dans le secteur de l'hôtellerie ainsi que dans le secteur des centres de la petite enfance.

D'autre part, compte tenu du peu de conflits durant l'exercice, les prestations de grève ont été moindres de 17 457 569 \$, les prestations de suspension et de congédiement et les dépenses de congédiement ont pour leur part été réduites de 2 139 868 \$.

Par le fait même, nous avons pu reconstituer la réserve de 150 000 prestations comme il en avait été décidé lors du 58^e Congrès de la CSN.

Dans les circonstances, la CSN termine l'exercice financier avec un surplus de 20 286 634 \$ par rapport à un déficit anticipé de 6 983 612 \$. Ainsi, au 29 février 2008, l'actif net du Fonds de défense professionnelle est de 36 798 151 \$.

Fonds de soutien extraordinaire

Quant au dépôt de solidarité de 755 000 \$ investi dans le Fonds de soutien à l'action collective solidaire, dont nous avons examiné les états financiers, il est important de préciser qu'il fait maintenant partie de l'actif du Fonds de soutien extraordinaire. C'est lors du bureau confédéral de mai 2007 qu'il a été adopté de transférer ce montant du Fonds de défense professionnelle au Fonds de soutien extraordinaire.

À la lumière de ce qui précède, la conjoncture favorable, tant au budget de fonctionnement qu'au Fonds de défense professionnelle, a permis au Fonds de soutien extraordinaire de préserver toute son intégralité.

Dans ces conditions, la CSN ferme donc le présent exercice financier avec un excédent de 7 717 669 \$ pour un actif net de 15 257 919 \$ au Fonds de soutien extraordinaire.

Le comité de surveillance recommande l'adoption des états financiers du budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle, du Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les résultats cumulatifs pour l'exercice financier de 36 mois se terminant le 29 février 2008.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont assistés dans nos tâches ainsi que dans la préparation du rapport.

Le comité de surveillance CSN,

Chantal Côté
Serge Langlois
Guy Normandin

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008–2011

Camarades délégués,

Dans les prochains instants, nous nous acquitterons d'une des plus importantes responsabilités syndicales qui nous est confiée par nos membres, soit celle d'adopter les prévisions budgétaires de la CSN pour la période du 1^{er} mars 2008 au 28 février 2011.

Le budget de la CSN s'appuie sur des choix politiques, sociaux et syndicaux. Il doit soutenir les orientations syndicales que vous êtes appelés à déterminer au cours du présent congrès. Il doit aussi contribuer aux luttes que mèneront, durant les trois prochaines années, la CSN et ses organisations affiliées : les syndicats, les conseils centraux et les fédérations.

À la CSN, la démocratie s'exprime par la voix de ses syndicats et des membres qu'ils représentent. Ce sont eux qui déterminent la hauteur de nos revenus en fonction du per capita qu'ils acceptent de payer (0,72 %) lorsqu'ils adhèrent à la CSN.

Notre responsabilité syndicale consiste à effectuer les choix les plus judicieux possible pour que nous puissions promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux et politiques des travailleuses et des travailleurs, cela afin d'améliorer les conditions de travail et de vie des membres que nous représentons ainsi que celles de l'ensemble de la population. Voilà l'exercice auquel nous sommes maintenant conviés.

À la CSN, cet exercice est transparent et éminemment démocratique. Peu d'organisations syndicales dans le monde peuvent prétendre à la même transparence et à la même qualité démocratique. Le bureau confédéral a déjà débattu de cette proposition budgétaire, de même que le comité précongrès qui vous en recommande son adoption. C'est à vous maintenant d'en prendre connaissance, d'en débattre et d'en disposer.

Quelques éléments de conjoncture

Plus tôt dans ce congrès, lors de la présentation des états financiers, nous avons cherché à vous démontrer comment les finances de la CSN peuvent être tributaires des aléas de la conjoncture dans laquelle nous évoluons. La situation actuelle est, à plusieurs égards, inquiétante. La conjoncture économique est préoccupante. Depuis 2002, un emploi sur cinq dans le secteur manufacturier québécois a été perdu, plus particulièrement, le secteur forestier vit une importante crise.

La valeur du dollar canadien, qui demeure élevée par rapport au dollar américain, a des effets ravageurs pour le secteur manufacturier canadien, dont une partie importante se retrouve en Ontario et au Québec. Les États-Unis connaissent un ralentissement économique, induit notamment par la crise financière provoquée par les hypothèques à haut risque. Il y a lieu de s'inquiéter, car la croissance économique états-unienne de ces dernières années est essentiellement due aux dépenses des consommateurs, elles-mêmes soutenues par un fort taux d'endettement des ménages. Une baisse à cet égard provoquera forcément des impacts négatifs sur l'économie québécoise. Fait à noter, plus de 75 % des exportations québécoises se dirigent vers les États-Unis. Plusieurs observateurs estiment qu'une récession économique est fort probable aux États-Unis, et ils sont de plus en plus nombreux à considérer que nous sommes possiblement déjà en train de la vivre. Chose certaine, il y aura un ralentissement et celui-ci aura des impacts sur notre économie.

En ce qui a trait à la conjoncture politique, malgré l'élection de gouvernements minoritaires, tant à Québec qu'à Ottawa — ce qui peut refréner certaines ardeurs — il n'en demeure pas moins que ces derniers poursuivent leur programme néolibéral.

Ainsi, les services publics continuent d'être menacés, le secteur de la santé est plus particulièrement sur la sellette, car la volonté de faire une plus grande place au secteur privé est toujours bien présente.

Enfin, le déplacement des emplois de secteurs traditionnellement syndiqués vers des secteurs sans grande tradition syndicale commence à peser sur notre représentativité. Au Québec, la situation est demeurée bien meilleure que celle qui prévaut aux États-Unis et dans le reste du Canada. Il faut toutefois noter que depuis quelques années, le taux de syndicalisation, au Québec, a stagné autour de 40 %. Nous devons déployer d'importantes énergies militantes pour contrer cette tendance.

La CSN a connu depuis plus de dix ans, une croissance soutenue du nombre de ses membres. À la fin de l'exercice financier 1996–1999, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants était de 204 012. Nous avons vu lors de la présentation des états financiers 2005–2008 que ce nombre était maintenant de 266 145, ce qui est une augmentation de 62 133 membres depuis lors.

La CSN a une tradition de combativité qui ne se dément pas, nul ne peut ignorer l'important travail d'information et de mobilisation qu'elle effectue et l'espace qu'elle occupe dans le débat public. C'est de cette façon que la CSN se déploie et c'est par ses actions quotidiennes qu'elle exerce un important pouvoir d'attraction.

Ainsi, nous évaluons que, malgré un contexte politique difficile, une conjoncture économique peu reluisante, malgré un Code du travail peu favorable à la syndicalisation ainsi qu'un déplacement du marché de l'emploi, la CSN continuera d'accroître ses effectifs. Cependant, nous estimons que cette croissance sera moindre que ce que l'on a connu ces dernières années, et ce, malgré les efforts soutenus que continuera de déployer le mouvement.

Les faits saillants

Nous estimons que le nombre moyen de cotisantes et de cotisants pour les trois prochaines années sera de 270 214 et que le taux moyen se situera à 21,10 \$. Ainsi, nous prévoyons une hausse modeste du nombre de membres et une plus forte augmentation du taux moyen, qui s'explique notamment par les effets récurrents du règlement de l'équité salariale dans le secteur public. Rappelons-nous que lors du dernier budget ceux-ci avaient été établis à 264 500 et à 19,33 \$. Conséquemment, nous prévoyons une augmentation des revenus de plus de 22 000 000 \$ en comparaison du budget 2005–2008.

<i>Croissance des revenus</i>		
<i>Budget</i>	<i>2005–2008</i>	<i>2008–2011</i>
<i>Nombre moyen de cotisantes et cotisants</i>	<i>264 500</i>	<i>270 214</i>
<i>Taux moyen</i>	<i>19,33 \$</i>	<i>21,10 \$</i>
<i>Revenus</i>	<i>185 591 411 \$</i>	<i>207 687 209 \$</i>
<i>Augmentation des revenus de plus de 22 M\$</i>		

Les revenus cumulatifs sont évalués à 207 687 209 \$. De ce montant, 205 287 209 \$ proviennent du per capita versé par les membres tandis que les revenus d'intérêts sont estimés à 2 400 000 \$. Les dépenses s'élèvent à 207 857 807 \$, elles sont donc de 170 598 \$ supérieures aux revenus.

Nous reviendrons plus loin sur les raisons expliquant ce déficit d'exercice.

Le partage des points de fiscalité

Les statuts et règlements fixent le per capita à verser à la CSN à 0,72 % de la masse salariale brute. Les montants ainsi perçus sont versés dans trois caisses distinctes : le budget de fonctionnement reçoit 0,470 %, le Fonds de défense professionnelle (FDP), 0,225 %, tandis que le Fonds de soutien extraordinaire reçoit 0,025 %.

Le budget de fonctionnement sert à payer les services de la CSN. Ces services sont : la syndicalisation, les relations du travail, les communications, l'appui aux mobilisations et à la vie régionale,

l'administration, les ressources humaines et le juridique. Tous ces services viennent en appui aux organisations affiliées. Le budget de fonctionnement prévoit également les coûts de notre fonctionnement démocratique — congrès, conseil et bureau confédéral — ainsi que ceux au comité exécutif, aux comités confédéraux et aux groupes de travail.

Le FDP, quant à lui, assume les dépenses liées à :

- l'appui aux luttes, soit : les prestations de grève, les allocations aux syndicats pour dépenses de grève, les prestations de congédiement pour activités syndicales, ainsi que les frais juridiques et les amendes reliés aux conflits de travail;
- l'appui à la négociation, c'est-à-dire : la péréquation aux fédérations et aux conseils centraux, la structure de services en appui à la négociation du secteur public, les dépenses pour les négociations regroupées;
- et enfin, l'appui à nos revendications, soit : les dons de solidarité et les campagnes confédérales, sectorielles et régionales.

Pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, il constitue en quelque sorte la marge de manœuvre nécessaire pour prévenir les coups durs, contre lesquels une organisation comme la CSN n'est jamais à l'abri.

Budget de fonctionnement

Au budget de fonctionnement, nous prévoyons recevoir des cotisations pour un montant de 136 184 880 \$ et des intérêts de 300 000 \$, pour des revenus totaux de 136 484 880 \$. Des dépenses de 136 859 152 \$ sont anticipées, ce qui occasionnera un déficit de 374 272 \$.

<i>Budget de fonctionnement</i>	
	(\$)
Revenus	
— Per capita	136 184 880
— Intérêts	300 000
	136 484 880
Dépenses	
— Direction	38 581 080
— Syndicalisation	21 655 684
— Relations du travail	26 648 762
— Communications	9 132 072
— Mobilisation	29 819 109
— Administration	11 022 445
	136 859 152
Excédent des dépenses sur les revenus	(374 272)

L'augmentation des revenus de per capita au budget de fonctionnement est moins marquée que ce que nous avons connu lors des derniers exercices.

Par ailleurs, étant donné que c'est à ce fonds que l'on retrouve les services de la CSN, la croissance naturelle des coûts (salaires et avantages sociaux) se poursuit selon la même trajectoire. Cela est d'autant plus vrai que la faiblesse des rendements financiers a entraîné un déficit de solvabilité à notre régime de retraite, lequel engendre des déboursés annuels supplémentaires d'environ 1 300 000 \$ par année, et ce, pour les 5 prochaines années. De plus, la croissance des salaires sera supérieure à l'inflation.

Toutefois, nous avons réussi, à la suite d'une entente avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la CSN, dans le cadre du renouvellement de la convention collective, à contenir les coûts que nous devons provisionner pour maintenir les assurances des retraité-es. Cela a pu être réalisé tout en maintenant des protections d'assurances pour les salarié-es qui prendront leur retraite. Sans cette entente, les charges comptables auraient été sans cesse croissantes, atteignant des sommes considérables qui auraient mis à mal les services dispensés aux syndicats.

C'est donc dans ce contexte, où il y a une combinaison d'éléments qui créent une pression additionnelle sur les dépenses et une conjoncture qui nous laisse à penser que l'augmentation des revenus de per capita sera moindre que celle des derniers exercices financiers, que nous présentons un déficit au budget de fonctionnement. Cependant, nous le faisons en étant convaincus que la CSN a fait les choix qui s'imposaient pour s'assurer que nous puissions assumer nos responsabilités syndicales, non seulement à court terme, mais surtout à moyen et à long terme.

Pour l'exercice qui débute, nous maintenons le même nombre de salarié-es que lors du dernier mandat. Au cours du dernier exercice, nous avons dû ajouter, de façon temporaire, du personnel supplémentaire. Certains de ces ajouts, qui ont été nécessaires pour la presque totalité du dernier mandat, se voient confirmés dans le présent budget. Il s'agit d'un ajout au Service des relations du travail, pour la région de Gatineau, d'une ou d'un conseiller syndical affecté à la défense des accidenté-es; au Service des communications, un demi-poste de conseillère ou de conseiller syndical à l'information ainsi qu'un poste d'employé-e de bureau pour faire du graphisme, ce qui minimise, par ailleurs, le coût des travaux extérieurs.

Au Service de syndicalisation, nous avons haussé significativement le budget pour les dépenses d'organisation. Au cours du prochain mandat, deux importantes périodes de changement d'allégeance se suivront coup sur coup à l'été 2009. Tout d'abord, c'est avec le secteur de la construction, en juin 2009, que s'amorcera la première grande campagne.

La CSN est mieux positionnée que jamais dans ce secteur d'activité, puisque la CSN–Construction a joué un rôle de premier plan en concluant un très bon règlement lors de la dernière ronde de négociation. Suivra au mois de juillet, la période de changement d'allégeance dans le secteur public, laquelle risque d'être mouvementée. La CSN déploiera tout ce qu'il faut pour accroître ses effectifs dans ces secteurs d'activité. Par ailleurs, la CSN poursuivra son travail de recrutement de nouveaux membres, selon les priorités qu'elle a établies conjointement avec les fédérations.

Toujours en ce qui a trait à la syndicalisation, la CSN compte mieux soutenir les fédérations qui accueillent de nouveaux syndicats. Depuis la mise en place de la Commission des relations du travail, les nouvelles accréditations syndicales sont émises beaucoup plus rapidement qu'auparavant. Les statuts et règlements de la CSN prévoient aux articles 56.02 et 56.03 que pour les 6 premiers mois suivant l'accréditation ou à la conclusion d'une convention collective si celle-ci survient avant, le per capita versé au mouvement CSN se limite à celui prévu au palier confédéral, soit 0,72 %.

Le présent budget prévoit que la CSN retourne aux fédérations la moitié des sommes perçues pendant cette période. Nous évaluons ce montant à 400 000 \$ pour le prochain exercice.

Enfin, la CSN procédera à une refonte complète de son site Web. Un montant de 500 000 \$ est dédié à cet effet. Nous voulons que le nouveau site soit plus convivial, contienne plus d'informations et offre plus de possibilités d'échanges entre les services de la CSN et les militantes et militants des syndicats, qu'il soit une vitrine plus attrayante. Pour beaucoup de personnes, y compris parmi nos membres, la porte d'entrée à la CSN, c'est son site Web.

Fonds de défense professionnelle

Au Fonds de défense professionnelle, nous anticipons des per capita de 62 090 310 \$ et des revenus d'intérêts de 1 300 000 \$ pour des revenus totaux de 63 390 310 \$. Des dépenses de 70 998 655 \$ sont prévues, ce qui occasionne un déficit de 7 608 345 \$.

Nous verrons un peu plus loin que ce déficit est soutenu en totalité par le Fonds de soutien extraordinaire.

<i>Fonds de défense professionnelle</i>	
	(\$)
Revenus	
— Per capita	62 090 310
— Intérêts	1 300 000
	63 390 310
Dépenses	
— Luites	42 040 000
— Négociations	24 602 655
— Revendications	4 356 000
	70 998 655
Excédent des dépenses sur les revenus	(7 608 345)

Pour l'exercice qui débute, nous avons reconduit notre prévision à l'effet d'octroyer 700 prestations de grève ou de lock-out et 50 prestations de suspension et de congédiement par semaine.

Un peu plus tôt cette semaine, lors de la présentation des états financiers, nous avons vu que nous avons entièrement reconstitué notre réserve de 150 000 prestations accumulées. Ce redressement financier du FDP nous permet de prendre un certain nombre de décisions qui auront pour effet de soutenir encore mieux nos organisations affiliées : les fédérations, les conseils centraux, les syndicats ainsi que leurs membres.

C'est donc avec beaucoup de fierté que je vous annonce qu'avec l'adoption de ce budget suivront des propositions distinctes qui permettront que les prestations de grève, de lock-out et de congédiement pour activités syndicales passent de 200 \$ à 215 \$, et ce, dès la fin du présent congrès. Ces prestations seront par la suite majorées à 220 \$ à compter du 1^{er} mars 2009 et à 225 \$ à compter du 1^{er} mars 2010.

Les syndicats en grève verront les allocations hebdomadaires pour dépenses de grève être haussées substantiellement, celles-ci n'avaient pas été ajustées depuis 1996. Nous voulons donc par le présent budget faire un effort important à cet égard. Sans entrer immédiatement dans le détail de cette proposition, nous voulons seulement vous donner quelques exemples pour illustrer l'ampleur des hausses considérées.

Un syndicat entre 26 et 50 membres verra son allocation hebdomadaire passée du simple au double, soit de 200 \$ à 400 \$. L'allocation d'un syndicat de 250 membres sera haussée de 800 \$ à 1200 \$. Celle d'un syndicat de 500 membres sera majorée de 1125 \$ à 1950 \$ et un syndicat de 2000 membres verra son allocation passer de 3075 \$ à 4950 \$.

<i>Nombre de membres</i>	<i>Allocation actuelle</i>	<i>Allocation modifiée</i>	<i>Hausse prévue</i>
	<i>(\$)</i>	<i>(\$)</i>	<i>(\$)</i>
<i>De 26 à 50</i>	<i>200</i>	<i>400</i>	<i>200</i>
<i>250</i>	<i>800</i>	<i>1200</i>	<i>400</i>
<i>500</i>	<i>1125</i>	<i>1950</i>	<i>825</i>
<i>2000</i>	<i>3075</i>	<i>4950</i>	<i>1875</i>

Le FDP assume également des dépenses de consolidation des syndicats. À l'heure actuelle, la moitié des dépenses sont payées par le syndicat, l'autre moitié par la CSN et la fédération concernée. La part du syndicat sera dorénavant de 1/3, le FDP augmentera sa contribution afin que la part des fédérations demeure inchangée. Voilà une autre façon de mieux soutenir nos syndicats.

Les fédérations et les conseils centraux obtiendront également de l'aide additionnelle pour les appuyer dans leurs nombreuses responsabilités. Les montants alloués pour la péréquation aux fédérations seront majorés de 1 200 000 \$ pour le prochain exercice, soit de 400 000 \$ par année. Cela représente une augmentation de plus de 10 %. La péréquation pour les conseils centraux sera augmentée du même pourcentage. On se rappellera que la péréquation a pour but de venir en aide aux fédérations et aux conseils centraux moins fortunés. L'objectif de la péréquation est donc de rétablir une certaine équité de services entre les membres de la CSN quels que soient leur fédération et leur conseil central d'appartenance. Voilà une autre façon tangible qu'ont les membres de la CSN de manifester leur solidarité. Toujours dans le but de mieux soutenir nos fédérations et nos conseils centraux, que ce soit dans leurs secteurs d'activité ou sur leur territoire, nous doublons les sommes réservées pour les campagnes sectorielles ainsi que pour les campagnes régionales. Par ailleurs, nous avons augmenté de façon sensible le poste budgétaire des négociations regroupées et locales afin d'épauler encore mieux les syndicats qui décident de se regrouper pour augmenter leur rapport de force de négociation avec l'employeur. Enfin, nous avons haussé les sommes dévolues pour appuyer la négociation du secteur public.

Fonds de soutien extraordinaire

Pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, nous prévoyons recevoir des per capita pour un montant de 7 012 019 \$ et des revenus d'intérêts de 800 000 \$, pour des revenus totaux de 7 812 019 \$. Comme nous ne prévoyons aucune dépense au Fonds de soutien extraordinaire, nous obtenons ainsi un excédent des revenus sur les dépenses de 7 812 019 \$.

<i>Fonds de soutien extraordinaire</i>		
	<i>(\$)</i>	<i>(\$)</i>
<i>Revenus</i>		
<i>— Per capita</i>	<i>7 012 019</i>	
<i>— Intérêts</i>	<i>800 000</i>	
		<i>7 812 019</i>
<i>Dépenses</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>
<i>Excédent des revenus sur les dépenses</i>		<i>7 812 019</i>

L'apport du Fonds de soutien extraordinaire nous permet de soutenir en très grande partie les déficits prévus aux deux autres fonds.

Camarades délégué-es, je le réitère, le redressement de notre situation financière nous permet d'assumer notre responsabilité syndicale à court, à moyen et à long terme. La recherche d'une dignité toujours plus grande pour les femmes et les hommes qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie caractérise la CSN.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, nous pouvons présenter un budget qui comporte des mesures permettant de répondre encore mieux aux besoins et aux attentes de nos membres. Voilà, comment, nous pouvons dégager les sommes disponibles pour nos organisations affiliées afin qu'elles puissent mener les combats qu'elles auront choisis démocratiquement de faire. Voilà, enfin, comment nous pourrions mettre en œuvre les orientations que vous adopterez au présent congrès.

Comme le décrit si bien notre déclaration de principe :

« Les travailleuses et les travailleurs se regroupent en syndicats qui pratiquent la solidarité en s'affiliant aux trois paliers qui soutiennent quotidiennement leur action : le conseil central, la fédération et la confédération, ce qui apporte à leur action un rayonnement et une portée qu'ils n'auraient pas autrement. Un Fonds de défense professionnelle, auquel participent tous les syndicats, donne un sens concret à la solidarité. Ainsi organisée, cette solidarité, prenant appui sur la liberté, assure que les luttes de chacun des groupes soient appuyées par l'ensemble. »

Voilà comment, Camarades, à partir des sommes qui nous sont confiées par nos membres nous pouvons soutenir nos fédérations, nos conseils centraux, nos syndicats et leurs membres pour qu'ils puissent **Oser au quotidien !**



Pierre Patry
Trésorier CSN

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET CUMULATIF 2008 – 2011

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET CUMULATIF 2008–2011

	Budget 2005–2008	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2008–2011
REVENUS				
Per capita	184 061 411 \$	184 061 411 \$	188 829 163 \$	205 287 209 \$
Intérêts et divers	1 530 000	1 530 000	3 885 619	2 400 000
	<u>185 591 411</u>	<u>185 591 411</u>	<u>192 714 782</u>	<u>207 687 209</u>
DÉPENSES				
Direction	34 698 573	34 698 573	33 360 397	38 581 080
Syndicalisation	20 703 002	20 703 002	15 743 208	21 655 684
Relations du travail	23 220 808	23 220 808	22 346 662	26 648 762
Communications	7 588 477	7 588 477	7 081 933	9 132 072
Appui aux mobilisations et à la vie régionale	26 613 342	26 613 342	25 774 022	29 819 109
Administration	9 204 277	9 204 277	7 447 272	11 022 445
Appui aux luttes	37 846 000	37 846 000	16 757 157	42 040 000
Appui à la négociation	22 703 932	22 703 932	20 006 124	24 602 655
Appui à nos revendications	3 013 000	3 013 000	2 473 568	4 356 000
Créances douteuses recouvrées	-	-	(29 606)	-
	<u>185 591 411</u>	<u>185 591 411</u>	<u>150 960 737</u>	<u>207 857 807</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>41 754 045 \$</u>	<u>(170 598) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*BUDGET DE FONCTIONNEMENT
BUDGET 2008-2011*

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2008-2011

	Budget 2005-2008	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2008-2011
REVENUS				
Per capita	122 000 310 \$	122 000 310 \$	125 128 643 \$	136 184 880 \$
Intérêts	-	-	347 691	300 000
	<u>122 000 310</u>	<u>122 000 310</u>	<u>125 476 334</u>	<u>136 484 880</u>
DÉPENSES				
Direction – p. 5	34 698 573	34 698 573	33 360 397	38 581 080
Syndicalisation – p. 6	20 703 002	20 703 002	15 743 208	21 655 684
Relations du travail – p. 7	23 220 808	23 220 808	22 346 662	26 648 762
Communications – p. 8	7 588 477	7 588 477	7 081 933	9 132 072
Appui aux mobilisations et à la vie régionale – p. 9	26 613 342	26 613 342	25 774 022	29 819 109
Administration – p. 10	9 204 277	9 204 277	7 447 272	11 022 445
Créances douteuses recouvrées	-	-	(26 802)	-
	<u>122 028 479</u>	<u>122 028 479</u>	<u>111 726 692</u>	<u>136 859 152</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DEPENSES SUR LES REVENUS)	<u>(28 169) \$</u>	<u>(28 169) \$</u>	<u>13 749 642 \$</u>	<u>(374 272) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
BUDGET 2008–2011
DÉPENSES — DIRECTION

	Budget 2005–2008	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2008–2011
DIRECTION				
Comité exécutif et personnel d'appui – p. 19	8 855 657 \$	9 026 928 \$	8 685 594 \$	9 924 942 \$
Contrôleuse – p. 20	566 041	566 041	489 041	519 293
Administration du FDP – p. 20	448 152	448 152	409 800	586 863
Ressources humaines – p. 21	8 934 944	8 934 944	8 758 633	8 855 319
Juridique – p. 22	4 077 540	4 077 540	4 177 533	5 676 252
UCCO–SACC–CSN – p. 23	6 096 239	6 096 239	5 744 151	6 686 411
Bureau confédéral	250 000	250 000	121 542	250 000
Conseil confédéral	1 500 000	1 500 000	1 355 780	1 700 000
Congrès	1 842 000	1 670 729	1 585 012	1 900 000
Comités et groupes de travail – p. 24	1 080 500	1 080 500	935 425	1 280 000
Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés	124 500	124 500	124 500	150 000
Fête du 8 mars	130 000	130 000	154 135	150 000
Fête du 1 ^{er} mai	130 000	130 000	104 274	150 000
Fierté gaie	3 000	3 000	7 004	12 000
Solidarité internationale :				
Affiliation internationale	310 000	310 000	366 693	330 000
Activités de solidarité	350 000	350 000	341 280	410 000
	<u>34 698 573 \$</u>	<u>34 698 573 \$</u>	<u>33 360 397 \$</u>	<u>38 581 080 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
BUDGET 2008–2011
DÉPENSES — SYNDICALISATION

	Budget 2005–2008	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2008–2011
SYNDICALISATION				
Salaire :				
1 coordination				
17 conseillères et conseilles syndicaux				
7 employé-es de bureau	5 521 645 \$	5 521 645 \$	5 204 105 \$	5 766 775 \$
Avantages sociaux	2 063 405	2 063 405	2 044 186	2 496 437
Formation continue	55 216	55 216	29 271	57 668
Séjour et déplacement	850 000	850 000	657 268	850 000
Loyer	787 236	787 236	799 185	814 804
Téléphone	275 000	275 000	182 614	225 000
Informatique	550 500	550 500	447 604	520 000
Dépenses de bureau	275 000	275 000	207 373	300 000
	<u>10 378 002</u>	<u>10 378 002</u>	<u>9 571 606</u>	<u>11 030 684</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Organisation	4 500 000	4 500 000	2 954 013	5 500 000
Audition avant accréditation	125 000	125 000	17 142	125 000
Négociation	1 200 000	1 200 000	505 016	800 000
Consolidation	900 000	900 000	1 333 677	1 300 000
Frais juridiques	2 700 000	2 700 000	805 650	2 000 000
Retour fédérations sur cotisation des nouveaux syndicats affiliés	-	-	-	400 000
Autres dépenses	900 000	900 000	556 104	500 000
	<u>10 325 000</u>	<u>10 325 000</u>	<u>6 171 602</u>	<u>10 625 000</u>
	<u>20 703 002 \$</u>	<u>20 703 002 \$</u>	<u>15 743 208 \$</u>	<u>21 655 684 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2008–2011

DÉPENSES — RELATIONS DU TRAVAIL

	Budget 2005–2008	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2008–2011
RELATIONS DU TRAVAIL				
Salaire :				
1 coordination				
39 conseillères et conseillers syndicaux				
12 employé-es de bureau	10 724 252 \$	10 724 252 \$	10 629 105 \$	12 217 664 \$
Avantages sociaux	3 984 313	3 984 313	4 053 810	5 264 021
Formation continue	107 243	107 243	88 090	122 177
Séjour et déplacement	1 400 000	1 400 000	1 228 718	1 400 000
Loyer	1 800 000	1 800 000	1 720 808	1 854 900
Téléphone	250 000	250 000	238 173	225 000
Informatique	900 000	900 000	902 323	1 080 000
Documentation	125 000	125 000	96 461	135 000
Dépenses de bureau	400 000	400 000	391 968	425 000
	<u>19 690 808</u>	<u>19 690 808</u>	<u>19 349 456</u>	<u>22 723 762</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Recherche	450 000	450 000	234 926	450 000
Appui à la négociation	450 000	450 000	225 023	450 000
Formation	300 000	300 000	94 772	300 000
Santé-sécurité	1 750 000	1 750 000	1 882 050	2 000 000
Condition féminine	100 000	100 000	41 035	125 000
Analyses d'entreprises	480 000	480 000	519 400	600 000
	<u>3 530 000</u>	<u>3 530 000</u>	<u>2 997 206</u>	<u>3 925 000</u>
	<u><u>23 220 808 \$</u></u>	<u><u>23 220 808 \$</u></u>	<u><u>22 346 662 \$</u></u>	<u><u>26 648 762 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*BUDGET DE FONCTIONNEMENT
BUDGET 2008–2011
DÉPENSES — COMMUNICATIONS*

	<u>Budget 2005–2008</u>	<u>Budget modifié</u>	<u>Réel 36 mois</u>	<u>Budget 2008–2011</u>
COMMUNICATIONS				
1 direction				
1 coordination				
11.5 conseillères et conseillers syndicaux				
6 employé-es de bureau				
2 employé-es à l'imprimerie				
Information – documentation – p. 25	7 568 949 \$	7 568 949 \$	6 985 949 \$	8 914 336 \$
Imprimerie – distribution – p. 26	<u>19 528</u>	<u>19 528</u>	<u>95 984</u>	<u>217 736</u>
	<u><u>7 588 477</u></u> \$	<u><u>7 588 477</u></u> \$	<u><u>7 081 933</u></u> \$	<u><u>9 132 072</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2008–2011

DÉPENSES — APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE

	Budget 2005–2008	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2008–2011
APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE				
47,5 conseillères et conseillers syndicaux 16,55 employé-es de bureau				
Mobilisations – p. 27	2 690 948 \$	2 690 948 \$	2 620 789 \$	2 951 289 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine – p. 27	1 000 142	1 000 142	904 533	1 060 221
Bas-Saint-Laurent – p. 28	1 140 399	1 140 399	1 147 866	1 288 519
Saguenay–Lac-Saint-Jean – p. 28	1 583 260	1 583 260	1 451 035	1 776 890
Québec–Chaudière-Appalaches – p. 29	3 245 271	3 245 271	3 228 415	3 663 794
Cœur-du-Québec – p. 29	1 888 214	1 888 214	1 991 406	2 167 622
Estrie – p. 30	1 005 714	1 005 714	985 296	1 138 070
Montréal métropolitain – p. 30	4 855 040	4 855 040	4 759 281	5 612 263
Laurentides – p. 31	1 113 714	1 113 714	1 076 417	1 250 071
Lanaudière – p. 31	1 052 714	1 052 714	1 011 254	1 204 071
Montréal – p. 32	3 106 927	3 106 927	2 923 644	3 459 345
Outaouais – p. 32	1 133 714	1 133 714	1 056 882	1 203 432
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec – p. 33	1 527 142	1 527 142	1 411 982	1 638 211
Côte-Nord – p. 33	1 270 143	1 270 143	1 205 222	1 405 311
	<u>26 613 342 \$</u>	<u>26 613 342 \$</u>	<u>25 774 022 \$</u>	<u>29 819 109 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*BUDGET DE FONCTIONNEMENT
BUDGET 2008–2011
DÉPENSES — ADMINISTRATION*

	Budget 2005–2008	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2008–2011
ADMINISTRATION				
1 comptable				
1 coordination				
5 conseillères et conseillers syndicaux				
16 employé-es de bureau				
1 préposé-e à la maintenance				
9 préposé-es aux immeubles				
1 stagiaire				
Finances – informatique – p. 34	6 550 437 \$	6 550 437 \$	6 129 895 \$	7 932 735 \$
Immeuble de Montréal – p. 35	(552 717)	(552 717)	(1 204 346)	198 054
Immeuble de Québec – p. 36	34 321	34 321	27 824	220 446
	<u>6 032 041</u>	<u>6 032 041</u>	<u>4 953 373</u>	<u>8 351 235</u>
Dépenses administratives				
Amortissement du mobilier	502 236	502 236	538 450	501 210
Développement d'un logiciel comptable	100 000	100 000	99 489	-
Vérification des livres	180 000	180 000	181 651	180 000
Assurances diverses	190 000	190 000	162 538	190 000
Intérêts sur emprunts à court terme	900 000	900 000	481 322	500 000
Aide aux syndicats provinciaux	1 300 000	1 300 000	1 030 449	1 300 000
	<u>3 172 236</u>	<u>3 172 236</u>	<u>2 493 899</u>	<u>2 671 210</u>
	<u><u>9 204 277 \$</u></u>	<u><u>9 204 277 \$</u></u>	<u><u>7 447 272 \$</u></u>	<u><u>11 022 445 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE
BUDGET 2008-2011*

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE BUDGET 2008–2011

	Budget 2005–2008	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2008–2011
REVENUS				
Per capita	55 769 320 \$	55 769 320 \$	57 248 504 \$	62 090 310 \$
Intérêts et divers	810 000	810 000	2 272 586	1 300 000
	<u>56 579 320</u>	<u>56 579 320</u>	<u>59 521 090</u>	<u>63 390 310</u>
DÉPENSES				
APPUI AUX LUTTES				
Prestations de grèves	21 840 000	21 840 000	4 382 431	24 024 000
Prestations de suspensions et de congédiements pour activités syndicales	1 200 000	1 200 000	43 892	1 716 000
Dépenses de congédiements	1 200 000	1 200 000	216 240	1 200 000
Frais juridiques	3 500 000	3 500 000	2 288 226	3 500 000
Dépenses de fonctionnement	7 500 000	7 500 000	7 268 356	8 300 000
Allocations aux syndicats pour dépenses de grèves	606 000	606 000	468 785	800 000
Dépenses de fermetures et de maintien des emplois	2 000 000	2 000 000	2 089 227	2 500 000
	<u>37 846 000</u>	<u>37 846 000</u>	<u>16 757 157</u>	<u>42 040 000</u>
APPUI À LA NÉGOCIATION				
Péréquation – p. 13	11 900 000	11 900 000	11 900 268	13 152 632
Négociations regroupées et locales – p. 14	10 803 932	10 803 932	8 105 856	11 450 023
	<u>22 703 932</u>	<u>22 703 932</u>	<u>20 006 124</u>	<u>24 602 655</u>
APPUI À NOS REVENDICATIONS – p. 15				
	3 013 000	3 013 000	2 473 568	4 356 000
Créances douteuses recouvrées	-	-	(2 493)	-
	<u>63 562 932</u>	<u>63 562 932</u>	<u>39 234 356</u>	<u>70 998 655</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)				
	<u>(6 983 612) \$</u>	<u>(6 983 612) \$</u>	<u>20 286 734 \$</u>	<u>(7 608 345) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE
BUDGET 2008–2011
DÉPENSES — APPUI À LA NÉGOCIATION

	Budget 2005–2008	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2008–2011
PÉRÉQUATIONS				
PÉRÉQUATION FÉDÉRALE				
Fédération de la CSN-Construction			2 790 000 \$	
Fédération du commerce			6 306 417	
Fédération de la métallurgie			25 538	
Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt			710 836	
Fédération des employées et employés de services publics			597 574	
Fédération nationale des communications			969 633	
	<u>11 400 000 \$</u>	<u>11 400 000 \$</u>	<u>11 399 998 \$</u>	<u>12 600 000 \$</u>
PÉRÉQUATION RÉGIONALE				
Côte-Nord			99 178	
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine			107 712	
Outaouais			38 123	
Lanaudière			31 539	
Laurentides			23 692	
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec			99 587	
Bas-Saint-Laurent			37 324	
Saguenay–Lac-Saint-Jean			20 314	
Estrie			31 185	
Cœur-du-Québec			11 616	
	<u>500 000</u>	<u>500 000</u>	<u>500 270</u>	<u>552 632</u>
	<u>11 900 000 \$</u>	<u>11 900 000 \$</u>	<u>11 900 268 \$</u>	<u>13 152 632 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE
BUDGET 2008–2011
DÉPENSES — APPUI À LA NÉGOCIATION

	Budget 2005–2008	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2008–2011
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES ET LOCALES				
Secteur privé - regroupées				
Publicité préventive	200 000 \$	200 000 \$	192 914 \$	200 000 \$
Réunion de coordination	300 000	300 000	376 715	300 000
Dépenses de fonctionnement	500 000	500 000	675 507	750 000
Coordination négociation dans les fédérations	500 000	500 000	121 126	500 000
Session de formation de militantes et de militants	100 000	100 000	80 261	100 000
Secteur public – regroupées				
Ressources d'appui – p. 38	5 378 932	5 378 932	3 348 091	5 550 023
Publicité préventive	1 350 000	1 350 000	672 488	1 350 000
Réunion de coordination	100 000	100 000	24 529	100 000
Dépenses de fonctionnement	1 200 000	1 200 000	1 758 040	1 400 000
Session de formation de militantes et de militants	275 000	275 000	402 848	300 000
Négociations locales				
Publicité préventive	300 000	300 000	98 939	300 000
Session de formation de militantes et de militants	600 000	600 000	354 398	600 000
	<u>10 803 932 \$</u>	<u>10 803 932 \$</u>	<u>8 105 856 \$</u>	<u>11 450 023 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE
BUDGET 2008–2011
DÉPENSES — APPUI À NOS REVENDICATIONS

	<u>Budget</u> 2005–2008	<u>Budget</u> modifié	<u>Réel</u> 36 mois	<u>Budget</u> 2008–2011
Dons de solidarité	135 000 \$	135 000 \$	145 275 \$	350 000 \$
Campagnes confédérales	2 500 000	2 500 000	2 037 655	3 250 000
Campagnes sectorielles	315 000	315 000	243 561	630 000
Campagnes régionales	<u>63 000</u>	<u>63 000</u>	<u>47 077</u>	<u>126 000</u>
	<u>3 013 000 \$</u>	<u>3 013 000 \$</u>	<u>2 473 568 \$</u>	<u>4 356 000 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE
BUDGET 2008-2011*

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE BUDGET 2008-2011

	<u>Budget 2005-2008</u>	<u>Budget modifié</u>	<u>Réel 36 mois</u>	<u>Budget 2008-2011</u>
REVENUS				
Per capita	6 291 781 \$	6 291 781 \$	6 452 016 \$	7 012 019 \$
Intérêts	<u>720 000</u>	<u>720 000</u>	<u>1 265 342</u>	<u>800 000</u>
	<u>7 011 781</u>	<u>7 011 781</u>	<u>7 717 358</u>	<u>7 812 019</u>
DÉPENSES				
Créances douteuses recouvrées	-	-	(311)	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(311)</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u><u>7 011 781</u></u> \$	<u><u>7 011 781</u></u> \$	<u><u>7 717 669</u></u> \$	<u><u>7 812 019</u></u> \$